



ENGAGEMENT à RETOURNER

AVANT le 11/08/2022*

(places limitées suivant moniteurs et terrains)



Initiations – Entraînements – Ateliers

pour Chiens d'Arrêt

Le Dimanche 21 Août 2022 à LABRY (54)

Rendez-vous : à 8H30 sur le Parking de la place de l'église à LABRY

Journée organisée par Alain VANGELISTI

Nom et Prénom du Propriétaire :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél. : E-mail :

Nom du 1^{er} chien :
Race : né(e) le
Nom du 2^{ème} chien :
Race : né(e) le

Adhésion ACTL 2022 obligatoire pour participer aux entraînements : Site : www.cucclorraine.fr

N° Carte Adhérent ACTL 2022

Un contrôle des adhésions et des demandes d'adhésions en cours sera effectué le mercredi précédent la journée d'entraînement.

Initiation «Terre » pour chien d'arrêt :

(Limité à 7 chiens)

Travail d'éveil avec 2 perdrix (préparation TAN)

.....chien(s) x 19.20 € =€

Initiation « Eau » pour chien d'arrêt :

(Limité à 10 chiens)

Travail d'éveil avec 1 canard et rapport à l'eau

.....chien(s) x 9.50 € =€

Entraînement « Plaine » pour chien d'arrêt:

(Limité à 14 chiens)

Travail pour chien confirmé avec 2 faisans

Boîte d'envol : ☐ avec / ☐ sans

.....chien(s) x 26 € =€

Frais de fonctionnement C.U.C.C. (par chien engagé)

.....chien(s) x 10 €€

* Engagement après la date limite :

* Forfait +10 € =€

Nota : Pour ce dernier entraînement, nous vous proposons un repas commun.

Apéritif lorrain, flammenkueches salés et sucrés à volonté (participation de 10 euros par personne).

.....repas x 10 €€

TOTAL € =€

REGLEMENT :

Par chèque : A l'ordre de ACTL C.U.C.C. Lorraine

Par virement : Nouvel IBAN : FR 76 10278042610002096000129 CMCI FR 2A

A retourner, avec le règlement par chèque ou le justificatif de virement à : ACTL C.U.C.C Lorraine

Alain VANGELISTI – 39 rue Jules ROLLIN 54800 LABRY – Tél : 06.80.32.17.41 – Mail : les-vangelos@orange.fr

- TOUT engagement SANS le règlement ou justificatif de virement ne sera PAS VALIDE --

Prévoir IMPERATIVEMENT de respecter les consignes et préconisations gouvernementales pour la lutte contre la Covid-19

Il est INTERDIT de retourner sur les terrains d'entraînements sans l'autorisation du détenteur du droit de chasse

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités pour les accidents, pertes ou vols pouvant survenir aux personnes ou aux chiens ou causés par eux pendant cette journée.